

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annie Côté

<https://www.cadre21.org/membres/6bb511b9792885de22bdd96d>

Date d'obtention : 2024-02-09 19:14:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer chaque jeunes impliqués dans la situation (ceux ayant reçu les photos, ceux qui ont vu les photos, la victime, l'investigateur) Remplir le questionnaire sexto avec chaque personne impliqués dans la situation à moins que nous sommes confronté a une situation d'actes malveillants. Par contre nous devons quand même remplir le questionnaire avec la victime et les témoins afin d'aller chercher le plus d'informations. Tout en soutenant les jeunes impliqués, sans jugement de notre part, tout en ayant un ton réconfortant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Pour une meilleure évaluation de la situation nous devons remplir le questionnaire avec chaque jeunes impliqués individuellement. Confisquer le téléphone de chaque jeunes ayant reçu, envoyé des photos à caractère pornographiques pour les remettre au corp policier. Nous intervenons de façons un peu différentes, tout dépendamment si l'on se retrouve dans une situations malveillantes ou non, c'est à dire que nous communiquons plus rapidement avec le service de police lors d'un acte malveillant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, je considère que de devoir confisquer les téléphones sera difficile, autant que pour la victime, les témoins et encore plus pour l'investigateur. Les jeunes ne veulent pas se départir de leur téléphone à court, moyen ou long temps. J'ai peur que lorsque le mot se passe entre les élèves, que nous devons garder leur téléphone pour le remettre aux policiers, ils ne veulent pas dénoncer les situations de pornographie afin d'éviter de remettre leur téléphone.